

Conseil Municipal du 5 avril 2023

PRESENTS : Alain LECLERCQ, Jean-Paul HAULTCOEUR, Danielle DE VRIEZE, Patrick COUSTENOBLE, Eric HOURIEZ, Annie LUNG, Anita WARHEM, Marie-Line BRIEF, Stéphane ACHTE, Stéphanie LESCROART, Julien MARTEL, Antoine LECLERCQ, Isabelle GYLBERT, Cédric LERNON.

EXCUSES :
Véronique KROLL, pouvoir donné à Marie-Line BRIEF
Brigitte LECLERCQ, pouvoir donné à Anita WARHEM
Isabelle DISSAUX, pouvoir donné à Jean-Paul HAULTCOEUR
Jérôme BOURGY, pouvoir donné à Antoine LECLERCQ
Vanessa HAUDIQUET, pouvoir donné à Cédric LERNON.

Secrétaire de séance : Anita WARHEM.

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2023 (voir PJ) **ADOpte A L'UNANIMITE.**
- 2) Adoption du Compte Administratif 2022 (voir PJ) **15 VOIX POUR** (sortie de M. LECLERCQ, arrivée de Julien MARTEL vers 19 h) – **2 VOIX CONTRE : Cédric LERNON, Vanessa HAUDIQUET – pas d'explication donnée par Monsieur LERNON.**

Les résultats de l'exercice 2022 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

CA 2022	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		267 206,83		1 593 015,60		1 860 222,43
Opérations de l'exercice	968 140,83	1 360 450,87	1 976 202,85	891 822,01	2 944 343,68	2 252 272,88
TOTAUX	968 140,83	1 627 657,70	1 976 202,85	2 484 837,61	2 944 343,68	4 112 495,31
Résultats de clôture		659 516,87		508 634,76		1 168 151,63
Restes à réaliser	0,00	0,00	784 098,15	636 900,00	784 098,15	636 900,00
RESULTATS						1 020 953,48

- 3) Adoption du Compte de Gestion 2022
Version du CA 2022 établie par la DGFIP
ADOpte A L'UNANIMITE.
- 4) Affectation des résultats de l'exercice 2022
La section d'investissement étant excédentaire à la clôture de l'exercice, il est proposé de reporter l'intégralité du résultat à affecter (659 516,87 €) en section de fonctionnement.
ADOpte A L'UNANIMITE.

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	392 310,04
Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	267 206,83
Résultat à affecter	659 516,87
Solde d'exécution d'investissement 2022	508 634,76
Solde des restes à réaliser d'investissement 2022	-147 198,15
Besoin (-) ou capacité (+) de financement de la section d'investissement	361 436,61
Décision d'affectation	
Affectation en section d'investissement (R 1068)	0,00
Report en section de fonctionnement (R 002)	659 516,87

- 5) Budget primitif et vote des taux des impôts 2023
Voir les documents joints.

Avant l'examen du budget, la réglementation prévoit de communiquer un récapitulatif des indemnités perçues par les élus.

Montants des indemnités	en % indice terminal (1)		en € mensuels bruts (2)		en € bruts année 2022	versé/max en %
	max	perçu	max	perçu		
Maire	51,6	31,25	2 077,17	1 257,98	14 840,52	60,6%
Adjoint	19,8	13,3	797,05	535,39	6 316,08	67,2%
Conseiller délégué (3)		6,65		267,70	3 158,10	
Maximum annuel	Maire et 5 adjoints				71 519,29	
Total indemnités versées	Maire, 5 adjoints et 2 délégués				52 737,12	73,7%

(1) indice majoré 830

(2) depuis le 1/7/2022 (revalorisation de la valeur du point d'indice de 3,5 %)

(3) des indemnités peuvent être versées aux conseillers délégués à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints ne soit pas dépassé.

La commune d'Aubers ne verse pas de remboursements de frais et ne fournit pas d'avantages en nature.

PAS DE REMARQUE PARTICULIERE.

En section de fonctionnement, le budget primitif 2023 intègre notamment les frais de fonctionnement du nouvel espace culturel et l'augmentation des prix de l'énergie (gaz, électricité). Les excédents de fonctionnement reportés (cf. point 4) et les subventions obtenues permettent un effort d'investissement important.

Le budget primitif d'investissement prévoit, outre les dernières dépenses liées à l'espace culturel, la réhabilitation de la gare et la construction des locaux commerciaux et l'installation d'un dispositif de vidéoprotection.

EXPLICATIONS QUANT AU MONTANT DES TRAVAUX DE L'ANCIENNE GARE DEMANDEES PAR CEDRIC LERNON ET DONNEES PAR ALAIN LECLERCQ.

VOTE : 17 POUR / 2 CONTRE : CEDRIC LERNON ET VANESSA HAUDIQUET.

En ce qui concerne les taxes, pas d'augmentation des taux prévue pour l'année 2023 – ADOPTE A L'UNANIMITE.

taxes directes locales	bases prévisionnelles	taux votés	produit fiscal
taxe foncière sur les propriétés bâties	1 267 000 €	35,97%	455 740 €
taxe foncière sur les propriétés non bâties	75 200 €	43,12%	32 426 €
taxe d'habitation	41 394 €	17,73%	7 339 €
total			495 505 €

6) Présentation du projet d'implantation des points d'apports volontaires de collecte de verre **PAR MONSIEUR LECLERCQ.**

7) Convention avec InnovEnfance
ADOPTE A L'UNANIMITE.

8) Modification des statuts de la FEAL (Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille)
La FEAL a accepté la demande d'adhésion de la commune d'Herlies. Les communes adhérentes sont maintenant invitées à se prononcer sur cette adhésion et la modification des statuts qui en découlent (voir le courrier de la FEAL, le modèle de délibération et le projet de statuts en PJ). **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

9) Convention avec la MEL relative à la procédure d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des opérateurs de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique en libre-service.
REMARQUE DES CONSEILLERS : SEULEMENT POUR DES VELOS – ADOPTE A L'UNANIMITE.

10) Projet de signalétique Front Line OTW – IL S'AGIT DE BALISER UN CIRCUIT PEDESTRE DE 1 100 KM DE LA Belgique, du nord de la France et ce jusqu'à la Suisse...

11) Informations diverses

- **Le stationnement des randonneurs au contour de l'église sera déplacé vers les étangs.**
- **Les délégations de Mme WARHEM sont données à Isabelle DISSAUX depuis le 1^{er} avril 2023.**
- **Commerces de la gare : le projet étant viable, le boulanger maintient sa candidature et recherche un pâtissier, des vendeuses et des jeunes en apprentissage.**

- Les travaux de la future boulangerie commenceront prochainement (livraison prévue fin septembre 2023).
- Les travaux de l'ancienne gare sont en cours (explications données par Eric HOURIEZ).
- Vidéo-protection : plusieurs devis sont en cours (explications données par Jean-Paul HAULTCOEUR).
- Voirie : requalification du centre du village (contour de l'église) – prévoir un budget en 2024 (enfouissement) pour ENEDIS.
- Elections sénatoriales : tous les Conseils Municipaux vont se réunir le vendredi 9 juin 2023 pour désigner les grands électeurs (pour Aubers : 5 titulaires et 3 suppléants).

Mme LUNG pose la question sur le devenir du site de la Fontaine Roulers (à suivre...)

La séance est levée à 21 h 23.

La secrétaire de séance,
Anita WARHEM.

Alain LECLERCQ

Jean-Paul HAULTCOEUR

Danielle DE VRIEZE

Patrick COUSTENOBLE

Véronique KROLL
(pouvoir à Marie-Line BRIEF)

Eric HOURIEZ

Annie LUNG

Anita WARHEM

Marie-Line BRIEF

Brigitte LECLERCQ
(pouvoir à Anita WARHEM)

Isabelle DISSAUX
(pouvoir à Jean-Paul HAULTCOEUR)

Stéphane ACHTE

Stéphanie LESCROART

Julien MARTEL

Jérôme BOURGY
(pouvoir à Antoine LECLERCQ)

Antoine LECLERCQ

Isabelle GYLBERT

Vanessa HAUDIQUET
(pouvoir à Cédric LERNON)

Cédric LERNON